

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2026

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°
2464)

Adopté

N° CL399

AMENDEMENT

présenté par
M. Pauget, rapporteur et M. Marion, rapporteur

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 37, substituer au mot :

« vertu »

le mot :

« application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel